

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

## Par visioconférence ZOOM

**Samedi, le 11 septembre 2021 à 14 heures**

---

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du C.A, des employés et des bénévoles présents. (10 minutes)
2. Constatation du quorum.
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour. (5 minutes)
4. Présentation et adoption du procès-verbal du 20 juin 2020. (7 minutes)
5. Amendements aux règlements généraux proposés par le C.A. (5 minutes)
6. Présentation du rapport des activités 2020-2021. (20 minutes)
7. Plan d'action 2021-2022 proposé.  
Nous discuterons principalement des mesures à prendre pour protéger les droits des grands-parents et de leurs petits-enfants par rapport aux éventuelles modifications de l'article 611 CCQ dans le cadre du projet de loi sur la réforme du droit de la famille. Nous discuterons aussi de l'impact sur les grands-parents du projet de loi réformant la Loi sur la protection de la jeunesse. (30 minutes)
8. Rapport financier 2020-2021 préparé par la firme comptable Roy, Labrecque, Busque et Blanchet CPA Inc. (15 minutes)
9. Prévisions budgétaires 2021-2022. (8 minutes)
10. Nomination de la firme comptable qui préparera le rapport financier du 1er avril 2021 au 31 mars 2022 : Labrecque, Busque, Blanchet CPA Inc. (3 minutes)
11. Élections de trois membres du Conseil d'administration. (5 minutes)
12. Brève rencontre du nouveau C.A. et annonce aux membres des fonctions de chacun des membres du C.A (présidence, vice-présidences, secrétaire, etc.)
13. Levée de l'assemblée.